

Article 21 du Règlement

Cette Entente permettra de remédier au déséquilibre inter-régional au Canada et elle sera des plus bénéfique pour ma région.

Au régime de la dictature et de l'arrogance de l'ancien gouvernement libéral, les progressistes conservateurs ont instauré une aire de conciliation et de confiance en l'avenir. La création d'un climat favorable à l'épanouissement des régions vise à stimuler le développement économique et à instaurer un climat favorable à l'investissement et au développement des entreprises.

Cette Entente marque une étape sans précédent dans le développement régional au Québec et établit un cadre de concertation, d'harmonisation des programmes fédéraux et provinciaux de développement régional et s'inscrit dans l'esprit de réconciliation et de collaboration nationale que poursuit notre gouvernement conservateur.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS**

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Dimanche le 12 juin, des milliers de Canadiens de tout le pays manifesteront pour obliger le gouvernement à déclencher des élections avant la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange.

Dans tout le pays, les Canadiens marcheront sur le Parlement et les assemblées législatives, protesteront à six postes-frontière et tiendront dans l'après-midi des réunions contre le libre-échange. Ils appuieront la cause des 350 000 Canadiens ayant signé des cartes pour montrer qu'ils veulent sauvegarder la souveraineté du Canada ainsi que notre autonomie économique, politique et culturelle, que l'Accord de libre-échange avec les États-Unis compromettrait.

Le gouvernement doit déclencher des élections. C'est le message des manifestations de dimanche prochain et j'espère qu'il sera entendu.

* * *

[Français]

L'OPPOSITION**LES ATTITUDES**

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, on assiste depuis quelques semaines à une guérilla systématique dans cette Chambre contre tous les projets de loi du gouvernement. Ni les libéraux ni les socialistes n'apportent d'arguments quant au fond de nos projets de loi.

L'Opposition répète qu'elle veut plus de temps, et pourtant les discours sont toujours plus vides. Les libéraux sont toujours de connivence avec le Sénat libéral non élu pour refuser nos législations.

Les socialistes manquent à ce point de discipline et de principe qu'hier ils ont voté à deux reprises contre une de leurs propres motions.

L'opposition manque de sérieux. On leur offre des heures, on leur offre des jours, on leur offre l'été pour discuter des lois dont les Canadiens ont besoin: ils refusent.

De ce temps-ci, monsieur le Président, les candidats libéraux aux assemblées se frappent à coups de couteaux pour être élus et lorsqu'ils sont élus, ils n'ont plus le temps de venir siéger à la Chambre des communes. C'est cela les libéraux, monsieur le Président!

* * *

LES ENFANTS**LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS CERTAINS PAYS—ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE RÉAGIR**

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, un récent communiqué provenant des Nations Unies, à Genève, nous révèle que plus de 100 millions d'enfants dans le monde travaillent dès l'âge de huit ans à des tâches pénibles et pour des salaires dérisoires. Cette information nous vient d'une étude faite par le Bureau international du travail.

Ces enfants, garçons et filles, peinent de longues heures pour des rémunérations insignifiantes, sans aucune prestation ni couverture sociale. Ces exploitations éhontées se passent dans des briqueteries colombiennes, dans des tanneries égyptiennes, dans des mines du Pérou, et sur les rives des pêches sous-marines aux Philippines.

Leurs tâches sont pénibles sur le plan physique et psychologique, souvent hautement mécanisées, et exigent l'emploi d'objets coupants, dangereux, et de substances toxiques, dans un climat d'extrême chaleur, de poussière et de bruit.

Dans les mines péruviennes, monsieur le Président, les médicaments utilisés par ces enfants et les jours de travail perdus sont déduits de leur salaire, et il n'est pas rare que les enfants doivent de l'argent à la société qui les emploie.

C'est un véritable fléau, monsieur le Président, et je demande au premier ministre du Canada (M. Mulroney) d'attirer l'attention des chefs des nations qui participeront à la rencontre économique à Toronto la semaine prochaine sur ce grave problème mondial.